

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 décembre 2015 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district Claude-Ryan
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Michel Allen, Directeur de la culture, loisirs, sport et développement social et directeur de l'arrondissement par intérim
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
M. Hadi Hakim, Directeur des travaux publics
Mme Pascale Lebel, Secrétaire recherchiste
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement
M. Imad Sawada, Commandant du poste 24 du SPVM
Mme Chantal Séguin, Chef de division, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour. Mesdames Gremaud et Pollak interviennent au sujet du projet de règlement de zonage modifiant les usages reliés au culte.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

CA15 16 0375

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2015 en remplaçant le titre du dossier inscrit au point 30.04 par le suivant :

30.04 ACCEPTER UN PROGRAMME DE NORMALISATION DU MOBLIER URBAIN (PANIERS À ORDURES ET BANCS) ET APPROUVER UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 38 538,87 \$ INCLUANT LES TAXES, PROVENANT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) D'ARRONDISSEMENT

Et en ajoutant le point suivant sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

70.01.1 NOMINATION DE M. MICHEL ALLEN, DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT « PAR
1153489076 **INTÉRIM » À TITRE DE MEMBRE DES COMITÉS DE RETRAITE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 19 H 12 ET SE TERMINE À 20 H 12

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
M. ÉMILE LABELLE	Lecture d'une intervention
MME GINETTE CHARTRÉ	Égalité des citoyens/Dépôt d'un document
MME ANNE LUCAS	Terrain Manseau
M. PIERRE JONCAS	Coopérative « Le Suroît » /Dépôt d'un document
MME CATHERINE ZEKRI	Modification de zonage
M. CHRISTIAN CORBEIL	Coopérative « Le Suroît »
M. GILLES PAQUIN	Modification du zonage
M. ANDRÉ PELCHAT	Modification du zonage/Dépôt d'un document
MME DIANE SHEA	Comité consultatif et relations intercommunautaires
M. PHILIP TOMLINSON	Entretien des parcs
M. MENDY STERNFELD	Consultation publique

CA15 16 03076

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Jacqueline Gremaud

DE PROLONGER la période de questions des citoyens pour une période de trente (30) minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DÉBUTE À 20 H 13 ET SE TERMINE À 21 H 06.

CITOYENS	SUJETS (TELS QU'INDIQUÉS LORS DE L'INSCRIPTION)
M. MAYER FEIG	Règlement lieux de culte
M. ABRAHAM EPSTEIN	Vivre ensemble
M. DANIEL MAJOR	Modification de zonage/Dépôt d'un document
M. HIRSH HERSHBER	Préoccupation citoyenne
M. JEAN-MARIE THERRIEN	Impact du Règlement de zonage
M. STEVEN LAPIDUS	Lieux de culte
MME MARICLAUDE OUMET	Lieux de culte/Dépôt d'un document
MME JOSÉE PLAMONDON	Arrondissement au service des citoyens
M RICHARD CUMMINGS	CCU et démocratie

LA MAIRESSE SUSPEND LA SÉANCE À 21 H 06. LA SÉANCE REPREND À 21 H 11.

10.04 PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

AUCUNE QUESTION N'EST POSÉE.

CA15 16 0377

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 2 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA15 16 0378

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 16 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 16 novembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.06

CA15 16 0379

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RATIFIER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 décembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA15 16 0380

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE TENUE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2015 SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DES GRILLES DES USAGES ET DES NORMES DES ZONES C-1, C-2, C-6 ET PB-1

DÉPÔT du procès-verbal d'une consultation publique tenue le 1^{er} décembre 2015 sur le premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des grilles des usages et des normes des zones C-1, C-2, C-6 et PB-1.

10.08

10.09 DÉPÔT DE DOCUMENTS

AUCUN DOCUMENT

CA15 16 0381

APPROBATION DE LA POLITIQUE DES VIGNETTES DE RÉSIDENTS POUR L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'ENTÉRINER la Politique de vignettes de résidents pour l'arrondissement d'Outremont tel que soumise au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.01 1155069015

CA15 16 0382

ADOPTER LE PLAN D'URGENCE, DE RELÈVE ET DE MISSIONS (PURM) DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, VERSION NOVEMBRE 2015

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER le plan d'urgence, de relève et de missions (PURM) de l'arrondissement d'Outremont (version Novembre 2015), tel qu'indiqué au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.02 1153045005

CA15 16 0383

HOMMAGE À MONSIEUR PIERRE LUSSIER – MAIRE D'ARRONDISSEMENT (1983)

ATTENDU QUE M. Pierre Lussier, homme d'affaires outremontais, conseiller de la Ville d'Outremont dès 1969 et désigné maire en 1983, est décédé le 18 novembre 2015;

ATTENDU QUE cet homme de famille et de cœur a agit à titre de conseiller pendant 13 ans, cumulant des fonctions dans divers conseils d'administration, dont celle de président fondateur de la « Fondation Richelieu Montréal », venant en aide aux enfants;

Il est proposé par Marie Cinq-Mars

appuyé par Marie Potvin

DE RENDRE un hommage posthume à M. Pierre Lussier, maire d'Outremont en 1983 et résident de longue date d'Outremont;

DE TRANSMETTRE, au nom du conseil de l'arrondissement d'Outremont, nos plus sincères condoléances à ses proches.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.01 1153489074

CA15 16 0384

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET LA RÉPARATION SUR DEMANDE DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION, CLIMATISATION, VENTILATION, DÉSHUMIDIFICATION ET AUTRES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES DANS DIVERS BÂTIMENTS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT À LA FIRME « NÉVÉ RÉFRIGÉRATION INC. » POUR UNE PÉRIODE DE 36 MOIS FERMES EN CONSIDÉRATION D'UN MONTANT DE 83 839,54 \$ (INCLUANT LES TAXES) SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 15-14290 (12 SOUMISSIONNAIRES) - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Mindy Pollak

D'ACCORDER à la firme « Névé Réfrigération inc. », plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'entretien préventif et la réparation sur demande des systèmes de réfrigération, climatisation, ventilation, déshumidification et autres systèmes mécaniques et électriques dans divers bâtiments de l'arrondissement d'Outremont pour une période de 36 mois fermes en considération d'un montant de 83 839,54 \$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public 15-14290 (12 soumissionnaires);

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 83 839,54 \$ (incluant les taxes);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 NTA1156401014

CA15 16 0385

ACCORDER, CONFORMÉMENT À LA LOI, UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ, À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ WEBTV, VISANT LA WEBDIFFUSION DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, POUR LES SÉANCES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2016, SOIT 11 SÉANCES ORDINAIRES ET 1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE - DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 20 000 \$ INCLUANT LES TAXES – DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'ACCORDER, conformément à la loi, un contrat de gré à gré, à la Corporation de solidarité WebTV, visant la webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement, pour les séances prévues pour l'année 2016, soit 11 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire, le tout pour un montant n'excédant pas 20 000 \$ (incluant les taxes);

D'AUTORISER une dépense maximale de 20 000 \$ (incluant les taxes) pour les fins de ce contrat;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1153489075

CA15 16 0386

DÉPÔT DES BONS DE COMMANDES ET DES DEMANDES DE PAIEMENT SANS BON DE COMMANDE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2015, AINSI QUE LES ACHATS PAR CARTES DE CRÉDIT POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2015

DÉPÔT des bons de commandes et des demandes de paiement sans bon de commande pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2015, ainsi que les achats par cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2015.

30.01 1157011007

CA15 16 0387

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS DE CRÉDITS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2015

DÉPÔT de la liste des virements de crédits pour les périodes du 1^{er} au 31 octobre 2015.

30.02 1157011008

CA15 16 0388

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2015

DÉPÔT des rapports des décisions déléguées pour le mois d'octobre 2015.

30.03 1153489070

CA15 16 0389

ACCEPTER UN PROGRAMME DE NORMALISATION DU MOBILIER URBAIN (PANIERS À ORDURES ET BANCS) ET APPROUVER UNE DÉPENSE N'EXCÉDANT PAS 38 538,87 \$ (INCLUANT LES TAXES) PROVENANT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) D'ARRONDISSEMENT, AFIN DE RÉALISER UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE MOBILIER URBAIN DANS L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT – DÉPENSE PROVENANT DU PTI

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Marie Potvin

D'ACCEPTER un programme de normalisation du mobilier urbain (paniers à ordures et bancs) et approuver une dépense n'excédant pas 38 538,87 \$ (incluant les taxes) provenant du programme triennal d'immobilisation (PTI) d'arrondissement afin de réaliser un projet d'aménagement de mobilier urbain dans l'arrondissement d'Outremont;

D'ACCORDER à cette fin une dépense n'excédant pas 38 538,87 \$;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04 NTA1156401018

CA15 16 0390

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 5 500 \$ AVANT TAXES À LA FIRME TTI ENVIRONNEMENT INC. POUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2015, CONFORMÉMENT À L'APPEL D'OFFRES 12-12459 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'AUTORISER une dépense supplémentaire de 5 500 \$ avant taxes à la firme « TTI Environnement inc. », pour le transport des matières résiduelles pour l'année 2015, le tout conformément à l'appel d'offres 12-12459;

D'ACCORDER à cette fin une dépense n'excédant pas 5 500 \$, avant taxes;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1155078026

CA15 16 0391

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE 2 180,94 \$ (AVANT TAXES) POUR BONIFIER LE BON DE COMMANDE 1052387 (EBI-RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.) POUR LA DISPOSITION DES RÉSIDUS DE BALAI SELON L'ENTENTE CADRE 951328 - DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

DE BONIFIER le bon de commande numéro 1052387 visant la disposition des résidus de balais avec la firme « EBI-Recyclage Notre-Dame inc. », pour un montant supplémentaire de 2 180,94 (avant taxes), le tout selon l'entente cadre numéro 951328;

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 2 180,94 \$ (avant taxes);

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.06 1155078027

CA15 16 0392

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171) - ÉMISSION DE PERMIS NUMÉRO 403 DITS «UNIVERSELS» AUTORISANT AINSI AUX VÉHICULES D'UN ORGANISME D'AUTOPARTAGE À SE STATIONNER DANS LES ZONES DÉSIGNÉES COMME «MIXTES» À L'INTÉRIEUR DESQUELLES LE STATIONNEMENT EST LIMITÉ À UNE DURÉE DE TEMPS MAXIMALE DÉTERMINÉE PAR L'ANNEXE «H»

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Céline Forget donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement;

L'objet dudit projet de règlement est de permettre l'émission de permis numéro 403 dit « universel », autorisant ainsi aux véhicules d'un organisme d'autopartage de se stationner dans les zones désignées comme « mixtes » à l'intérieur desquelles le stationnement est limité à une durée de temps maximale déterminée par l'annexe « H » et de remplacer l'annexe « H.2 »;

Compte tenu qu'une copie de ce projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil qui sont présents, la conseillère Céline Forget demande la dispense de lecture de celui-ci.

40.01 1155069016

CA15 16 0393

ADOPTION DU SECOND PROJET - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DES USAGES DU GROUPE COMMUNAUTAIRE DE CATÉGORIE IV (USAGES RELIÉS AU CULTTE) DANS LES ZONES C-1, C-2, C-6 ET PB-1

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 1^{er} décembre 2015 relativement à ce projet de règlement;

ATTENDU les commentaires et questions reçus lors de la consultation publique;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'ADOPTER sans changement, le second projet de règlement AO-308-P2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des grilles des usages et des normes des zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 »;

L'objet de ce projet de règlement est de prohiber l'usage culte et religion dans les zones C-1, C- 2 et PB-1 et de l'autoriser dans la zone C-6. Il se détaille plus spécifiquement comme suit :

1. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-1, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion;
2. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone C-2, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion;
3. Le règlement de zonage 1177 est modifié par la suppression, à la grille des usages et des normes de la zone PB-1, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion;
4. Le règlement de zonage 1177 est modifié par l'ajout, à la grille des usages et des normes de la zone C-6, de l'usage communautaire de catégorie IV : culte et religion;
5. Le règlement de zonage 1177 est modifié, à la grille des usages et des normes de la zone C-6, à la note 1 par le texte suivant : « Lorsque l'usage « commerce catégorie III et IV » et « communautaire catégorie IV » sont en mixité avec l'usage « habitation » dans un même bâtiment, ces usages sont autorisés exclusivement au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage immédiatement au-dessus. »;
6. Les grilles des usages et des normes des zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 sont modifiées et remplacées par celles jointes au présent règlement comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Cette proposition n'est pas appuyée

DE REPORTER ce point à une date ultérieure.

CETTE PROPOSITION N'A FAIT L'OBJET D'AUCUN VOTE.

Un débat s'engage.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

VOTENT EN FAVEUR: Céline Forget, Jacqueline Gremaud, Marie Potvin

VOTE CONTRE: Mindy Pollak

PROPOSITION PRINCIPALE ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

40.02 1154328016

CA15 16 0394

ADOPTION - RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES - EXERCICE FINANCIER DE 2016

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre 2015;

ATTENDU QU'une copie du règlement intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier de 2016 », a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER le règlement AO-309 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services – Exercice financier de 2016 »;

Ce projet de règlement concerne l'imposition d'une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1156695020

LA MAIRESSE SUSPEND LA SÉANCE À 21 H 36. LA SÉANCE REPREND À 21 H 40.

CA15 16 0395

ADOPTION - RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2016)

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre 2015;

ATTENDU QU'une copie du règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) », a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

D'ADOPTER le règlement AO-310 intitulé « Règlement sur les tarifs (Exercice financier 2016) »;

L'objet de ce règlement est de prévoir les tarifs imposés pour l'exercice financier 2016.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Jacqueline Gremaud

DE MODIFIER l'article 26 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) en y ajoutant le paragraphe suivant :

« Les frais de l'article 24, ne sont pas exigibles aux entrepreneurs ayant payés le montant ci-haut pour la disposition des résidus verts. »

AMENDEMENT ADOPTÉ

PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1156695018

CA15 16 0396

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉSOLUTION, RELATIVEMENT À UNE DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA EN VERTU DU RÈGLEMENT 1189 PORTANT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), POUR LES IMMEUBLES SITUÉS AUX: 1001-1005, AVENUE LAURIER; 1058-1060, AVENUE LAURIER; 1002, AVENUE VAN HORNE; 1118, AVENUE LAURIER; 100, AVENUE VINCENT D'INDY; 766, AVENUE ANTONINE-MAILLET; 714-716, AVENUE WISEMAN

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé, à sa séance du 4 novembre 2015 d'accorder ces demandes d'approbation de PIIA en vertu du règlement 1189;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1150029020;

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Marie Potvin

D'APPROUVER les demandes d'approbation des PIIA relativement aux projets inscrits à la liste ci-jointe et préparée par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine:

- 1001-1005, avenue Laurier;
- 1058-1060, avenue Laurier;
- 1002, avenue Van Horne;
- 1118, avenue Laurier;
- 100, avenue Vincent d'Indy;
- 766, avenue Antonine-Maillet;
- 714-716, avenue Wiseman;

laquelle approbation s'applique aux recommandations, avec ou sans réserve, ainsi qu'aux plans joints pour chaque dossier faisant partie de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1150029020

CA15 16 0397

ENTÉRINER LA NOMINATION DE MADAME ANDRÉE-ANNE GÉLINAS DURAND AU POSTE D'AGENT CONSEIL SANTÉ ET SÉCURITÉ AU SEIN DE LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS À LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, DU GREFFE ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ENTÉRINER la nomination de Madame Andrée-Anne Gélinas Durand pour occuper le poste d'agent conseil en ressources humaines et santé et sécurité au sein de la Direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1153711009

CA15 16 0398

ENTÉRINER LES MODIFICATIONS APPORTÉES À NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU PLAN DE MAIN-D'OEUVRE 2014-2018 ET ADOPTER LE NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

D'ENTÉRINER les modifications apportées à la structure organisationnelle et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.02 1153711008

CA15 16 0399

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE D'OBSERVATRICE À LA MAISON DES JEUNES D'OUTREMONT

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Céline Forget

DE NOMMER Madame Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, district Claude-Ryan, à titre d'observatrice au conseil d'administration de la Maison des Jeunes d'Outremont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1153489067

CA15 16 0400

DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUES LES 8 JUILLET ET LE 7 OCTOBRE 2015

DÉPÔT des procès-verbaux des rencontres du Comité consultatif d'urbanisme tenues les 8 juillet et le 7 octobre 2015.

60.01 1153489071

CA15 16 0401

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le secrétaire d'arrondissement déclare qu'elle a reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillères Jacqueline Gremaud et Mindy Pollak.

61.01

70.01 AFFAIRES NOUVELLES

CA15 16 0402

NOMINATION DE M. MICHEL ALLEN, DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT « PAR INTÉRIM » À TITRE DE MEMBRE DU COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE D'OUTREMONT (1038-10) ET DU COMITÉ DE GESTION DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ASSUJETTIS À UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DE LA VILLE D'OUTREMONT (1292)

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE RECOMMANDER AU COMITÉ EXÉCUTIF DE NOMMER M. Michel Allen, directeur d'arrondissement « par intérim », à titre de membre du Comité de gestion du Régime de retraite des employés de la Ville d'Outremont (Règlement 1038-10) et du Comité de gestion du Régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la Ville d'Outremont (1292), et ce, pour un mandat de trois (3) ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

70.01.1 1153489077

70.02 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 21 h 46.

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Me Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 janvier 2016.